

Grand Paris : la première procédure d'enquête publique est lancée

La première procédure d'enquête publique sur le Grand Paris, le projet de métro automatique en Ile-de-France voulu par Nicolas Sarkozy, a été lancée, la ministre Cécile Duflot ayant transmis le dossier du tronçon Pont-de-Sèvres - Noisy-Champs à l'autorité environnementale, a annoncé jeudi 2 août la Société du Grand Paris. Cette autorité devra rendre son avis dans un délai de trois mois.

De son côté, la Société du Grand Paris (SGP) va organiser 22 réunions publiques entre le 6 septembre et le 15 novembre dans toutes les communes traversées par cette nouvelle ligne. L'enquête publique pourra démarrer à la fin de l'année, à l'issue de ces réunions publiques, précise la SGP.

Long de 33 km et comprenant 16 gares, le tronçon du nouveau métro qui ira de Pont-de-Sèvres, dans les Hauts-de-Seine, à Noisy-Champs, en Seine-Saint-Denis, traversera quatre départements. Selon la SGP, elle transportera plus de 250 000 voyageurs par jour lors de sa mise en service.

Les enquêtes pour les tronçons restants devraient être engagées ensuite. Il s'agit des lignes Orly-Versailles desservant le plateau de Saclay, de celle entre Noisy-Champs et Le Bourget (est du tracé), puis entre Les Grésillons et Le Mesnil-Amelot (nord), Les Grésillons - Saint-Cloud (ouest) et la ligne entre Paris et Orly.

Le futur métro en rocade autour de la capitale, d'une longueur totale de 200 km et comprenant 70 nouvelles gares, doit être terminé vers 2025.